



## Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des adhérents du **BADMINTON CLUB CANTON DE BEAUVOIR** fréquentant le gymnase de la commune de **BEAUVOIR SUR NIORT**.

Ces locaux sont fréquentés par un grand nombre d'utilisateurs, ce qui impose des règles strictes de vie en collectivité à respecter. Ce, afin d'offrir à tous les meilleures conditions de pratiques sportives dans un cadre et une ambiance agréables.

**RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE** : Le gymnase est sous la responsabilité du SIVOM.

**SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION** : Mairie de Beauvoir/Niort

### **COMPOSITION DU BUREAU** :

Présidente : Sylvie GIRARD (tel : 05 49 75 77 61)

Vice-président : Mathieu BRILLAULT (tel : 06 21 36 86 13)

Trésorière : Carine Naze (tel : 05 49 09 76 39)

Trésorier adjoint : Thierry BANCHERAUD (tel : 05 49 09 16 41)

Secrétaire : Karine BRETAUDEAU (tel : 05 49 04 99 16)

Secrétaire adjoint : Anne OLIVIER (tel: 05 49 32 61 13)

### **CRÉNEAUX 2013-2014 DU BCCB** :

**Le lundi : 19 h 30 à 22 h 30 séance loisir adultes** (responsables de séance : Thierry/ouverture, Sylvie/fermeture)

**Le jeudi de 18h30 à 19h30 : séance encadrée pour enfants (7-11ans)** (fermeture pendant les vacances scolaires)

**Le jeudi de 19h30 à 20h30 : séance ados/adultes (12ans et +)** encadrée 1 fois/mois et loisir libre les autres jeudis.

**Le jeudi : 19 h 30 à 22 h 30 séance loisir adultes** (responsables de séance : /ouverture, Mathieu/fermeture )

**Le samedi : 10h30 à 14h** (créneau utilisable sur réservation auprès d'un des membres du bureau )

**Le dimanche : 8h00 à 11h00** (semaines impaires et sur réservation auprès d'un des membres du bureau)

Les séances adultes sont en général maintenues pendant les périodes de vacances scolaires.

Chaque adhérent de la section adulte doit être âgé d'au moins 16 ans et peut choisir le ou les créneaux qui lui conviennent.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale en plus des documents exigés à l'inscription, ils ne pourront pas utiliser le gymnase sans présence d'un adulte du club.

### ACCÈS AUX VESTIAIRES :

Les vestiaires sont libres d'accès. Leur état, ainsi que le reste des locaux, est à respecter. Des poubelles sont mises à disposition des utilisateurs.

### ACCÈS À LA SALLE :

La salle dispose de 7 courts de badminton, le matériel (poteaux et filets) est propriété du Sivom.

**Le BCCB dispose de quelques raquettes et volants de prêt pour les essais puis chaque adhérent devra avoir son propre matériel.**

**Le port de chaussures de sport « indoor », propres et dont l'usage est uniquement réservé à la pratique en salle est obligatoire afin de préserver l'état du sol.**

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

### DEROULEMENT DES SEANCES :

Le BCCB est un club loisir. Cependant il est engagé dans un championnat corporatif auquel vous pouvez vous inscrire en début de saison (7€ en plus par personne). Charles animateur diplômé propose également bénévolement des cours un jeudi soir/mois de 19h30 à 20h30.

Les montages et démontages des terrains sont à charge de tous les adhérents. En fonction du nombre de joueurs et de terrains disponibles, un turn-over doit être respecté afin que chaque adhérent puisse participer.

Chaque joueur du BCCB devra veiller au respect du matériel et des locaux.

Il est possible d'inviter occasionnellement un membre de sa famille ou un ami (de 16 ans ou plus) pour lui faire découvrir le badminton à condition de ne pas dépasser 2 séances.

### COTISATION :

La cotisation du BCCB pour la saison 2013-2014 est fixée à :

- 30 euros /joueur.

(Tarifs votés pour l'année en cours pouvant être modifiés lors des futures Assemblées Générales).

Elle doit être acquittée dès la 3ème séance (deux séances d'essai offertes). Le règlement doit être impérativement accompagné du bulletin d'adhésion renseigné et d'un certificat médical.

Le club délivrera à chacun une carte d'adhérent permettant d'obtenir 10% de réduction toute l'année sur tout le magasin Intersport Niort.